

Quotients CAF / Formules	≤ à 200	De 201 à 300	De 301 à 400	De 401 à 500	De 501 à 600	De 601 à 700	De 701 à 1200	+ De 1200
Journée au centre avec repas traiteur	5,63 €	5,87 €	7,63 €	9,39 €	11,15 €	12,91 €	13,11 €	14,59 €
Journée au centre avec repas traiteur+ sortie bowling	7,30 €	8,30 €	9,80 €	12,10€	13,30 €	15,50 €	17,70 €	20 €
Journée sans repas	3,25 €	3,31 €	4,42 €	5,52 €	6,63 €	7,73 €	8,91 €	10,40 €
½ journée matin	1,50 €	1,53 €	2,04 €	2,55 €	3,06 €	3,57 €	4,11 €	4,80 €
½ journée après-midi	1,75 €	1,78 €	2,38 €	2,97 €	3,57 €	4,16 €	4,80 €	5,60 €
½ journée sortie bowling	3 €	3,30 €	4 €	5,70 €	6,50 €	8 €	10 €	12 €
Garderie à la ½ heure	0,25 €	0,25 €	0,34 €	0,42 €	0,51 €	0,60 €	0,77 €	0,80 €

INFORMATIONS

Inscriptions 3 / 13 ans :

-**Votre enfant est inscrit à l'Accueil de Loisirs (dossier administratif à jour) :**

Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne du :

mardi 6 décembre à 8h jusqu'au mardi 13 décembre 2022 à minuit

(un courrier explicatif vous sera envoyé).

Votre enfant n'est pas inscrit : merci de prendre rendez-vous par mail à :

accueil.centresocial@hotmail.fr pour établir le dossier administratif

Les enfants et jeunes sont accueillis par une équipe dynamique, diplômée où les compétences et les expériences de chacun viennent l'enrichir. Les responsables sont à votre disposition tout au long des vacances (demande d'infos, soucis personnels.).

A la disposition des familles : le Projet Éducatif et Pédagogique.

Horaires d'ouverture de l'accueil de Loisirs 3-13 ans :

De 9h à 12h ou de 13h30 à 17h ou de 9h à 17h

Possibilité de garderie uniquement sur inscription :

8h à 9h et de 17h à 18h

Repas 3-13 ans :

La pause déjeuner à la Grand-Croix

Sauf pour journée pique-nique (famille). Le goûter est fourni par les parents

Les transports :

Les cars de la Vallée à Lorette

Le règlement intérieur est affiché dans le hall d'entrée du centre de loisirs



Loire
LE DÉPARTEMENT

LA GRAND'CROIX



27 RUE SAUZÉA 42320 LA GRAND CROIX

TEL : 04 77 73 67 27

SIRET : 30870142400027

WWW.CENTRESOCIAL-LAGRANDCROIX.FR

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE